

Interview télévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, le 14 juillet 2006, notamment sur la situation au Proche-Orient, la question du nucléaire en Iran, l'aide à l'Afrique, et sur la politique gouvernementale en matière d'immigration et d'emploi.

QUESTION - Je ne sais pas si vous avez un petit pincement au coeur à l'idée de nous répondre une dernière fois en tant que Président, ici même, à moins que vous ne décidiez de vous représenter, ça vous nous le direz peut-être tout à l'heure. Avec David PUJADAS, en attendant, nous avons un certain nombre de questions à vous poser, à commencer, bien sûr, par l'actualité la plus brûlante, le Proche-Orient, puisque le Liban et Israël s'embrasent aujourd'hui. On a vu des réactions assez différentes de la part, d'abord, de l'Union européenne qui juge, disons disproportionnée la réaction israélienne. En revanche, Georges BUSH la juge légitime. On a l'impression qu'à partir du moment où il l'a dit, finalement, le monde entier ne bougera pas le petit doigt. Qu'attendez-vous du Conseil de sécurité de l'ONU aujourd'hui ?

LE PRESIDENT - Permettez-moi, Monsieur POIVRE D'ARVOR, avant de répondre sur ce sujet dramatique, s'agissant du 14 juillet, de rendre hommage, au nom de toutes les Françaises et tous les Français, qui peuvent en être fiers, à l'armée française pour son action à l'extérieur de nos frontières ou à l'intérieur et pour le défilé superbe qu'elle nous a donné aujourd'hui. Je veux dire à tous nos soldats, hommes et femmes désormais, des trois armes et de la gendarmerie mes sentiments de reconnaissance, d'estime et d'amitié.

QUESTION - En espérant qu'elle n'ait pas à être sur ce nouveau terrain qu'est le Proche-Orient.

LE PRESIDENT - Certes. Je suis tout à fait consterné par ce qui se passe actuellement au Proche-Orient. On avait imaginé, j'avais imaginé, il y a peu de temps, quelques semaines, que l'on était engagé sur la voie de la stabilité et de la paix. J'avais eu l'occasion, à l'époque, de rencontrer d'abord M. Mahmoud ABBAS, ensuite ici à Paris M. Ehud OLMERT, le Premier ministre d'Israël, et j'avais le sentiment que l'on était bien engagé sur la voie de la paix. Et puis les événements ont contredit cette approche.

QUESTION - Et là, qui est responsable : Israël, le Hezbollah, la Syrie, l'Iran ?

LE PRESIDENT - Dans une affaire de cette nature, tout le monde est responsable.

QUESTION - Il n'y a pas un agresseur et un agressé ?

LE PRESIDENT - Oui, il y a effectivement un agresseur et un agressé mais tout dépend de la définition que l'on donne à ces termes. Je voudrais tout d'abord dire que, si j'en crois les dernières nouvelles, celles de ce matin, on peut se demander s'il n'y a pas, aujourd'hui, une volonté de détruire le Liban, ses équipements, ses routes, ses communications, son énergie, son aéroport.

Et pourquoi ? Le Liban est un pays avec lequel la France a, depuis très longtemps, des relations d'amitié, de solidarité. La France est donc particulièrement sensible à ce sujet. Je trouve, honnêtement, comme l'ensemble des Européens, que les réactions actuelles sont tout à fait disproportionnées.

QUESTION - Est-ce qu'il n'y a pas une forme, tout de même, de passivité vis-à-vis d'Israël parce que la même situation s'est produite, il y a quinze jours, à Gaza, là aussi, on a parlé de réaction disproportionnée. Est-ce que cette passivité, à part dans les mots, ne laisse pas le champ libre à l'expression de cette violence excessive, d'après vous ?

LE PRESIDENT - Il faut prendre maintenant des initiatives, elles sont urgentes. J'ai eu longuement hier au téléphone le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi ANNAN. Je lui ai suggéré une initiative. Je suis heureux qu'il l'ait finalement retenue, si j'en crois les décisions qui ont été prises ce matin et qui consistent à envoyer de toute urgence une mission de l'ONU sur place, une mission représentant le Secrétaire général et apte à parler avec tout le monde. Une mission qui doit aller au Liban -si elle peut y accéder car, pour le moment, on ne peut pas atterrir- mais qui doit également aller en Israël, à Ramallah. Elle doit aller dans les principaux pays arabes concernés, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Qatar, et terminer par la Syrie. Je dis terminer par la Syrie parce qu'il y a, sans aucun doute, au cœur de l'ensemble de ce problème une action qui a besoin d'être discutée avec la Syrie.

Cette mission devrait donc avoir quelles responsabilités, quels objectifs ? Ce que j'ai dit à Kofi ANNAN, c'est que l'objectif principal est d'obtenir la libération des prisonniers israéliens détenus, les trois soldats, le caporal SHALIT, qui a été pris par le Hamas, et les deux soldats qui ont été pris par le Hezbollah au Liban. Cela, c'est capital. Deuxièmement, obtenir le cessez-le-feu total. Troisièmement, étudier les modalités de mise en oeuvre d'une protection militaire à la frontière d'Israël et du Liban, à l'image de celle que nous avons faite avec le Liban, il y a quelques années.

QUESTION - Une sorte de zone tampon ?

LE PRESIDENT - Oui. En tous les cas, une sécurité militaire internationale et pour éviter ce genre de cas car, parmi les objectifs essentiels, il y a de la part du Hezbollah, de la part du Hamas, la nécessité de cesser ce qui est inadmissible, inacceptable et irresponsable. Les tirs de fusée sont réguliers maintenant, à partir du territoire palestinien sur Israël, ce qui n'est pas acceptable. Il y a donc une espèce de processus qui est porté d'une part par le Hamas et d'autre part par le Hezbollah et qui, dans le système provocation/répression, risque de nous amener, Dieu seul sait où, et en tous les cas, de mener le Liban au drame. Ces gens sont absolument irresponsables, notamment à l'égard des populations du Liban.

QUESTION - Est-ce que vous voyez derrière le Hezbollah la main de l'Iran, également, dont on sait qu'un bras de fer est engagé avec la communauté internationale ?

LE PRESIDENT - Je ne veux pas porter de jugement définitif. Mais j'ai le sentiment, pour ne pas dire la conviction, que le Hamas de son côté, le Hezbollah du sien, ne peuvent pas avoir pris ces initiatives tout à fait seuls et que, par conséquent, il y a quelque part un soutien de la part de telle ou telle nation.

QUESTION - Ce serait de la part de l'Iran, par exemple, le désir de détourner l'attention de l'arme nucléaire ? Vous pensez que l'Iran aura l'arme nucléaire dans les deux ans à venir ?

LE PRESIDENT - Cela, c'est un autre problème, nous allons y venir, j'imagine. Ce que je sais, c'est que je me réjouis que le Secrétaire général ait accepté d'envoyer cette mission. Deuxièmement, j'ai aussi demandé que l'Union européenne envoie d'urgence M. Javier SOLANA. Je crois comprendre que ce sera également exécuté.

En tous les cas, nous devons être en permanence en initiative sur cette affaire qui est tout à fait dramatique.

QUESTION - Sur l'arme nucléaire iranienne, les positions ne sont pas claires entre les Américains, les Russes, les Européens. Et pendant ce temps-là, ils construisent, développent cet armement nucléaire...

LE PRESIDENT - ...Vous avez dit que les choses ne sont pas tout à fait claires en ce qui concerne le jugement porté sur les réactions d'Israël à l'égard du Liban. Elles me paraissent beaucoup plus claires en ce qui concerne la position à l'égard de la progression de l'Iran vers la mise en oeuvre d'une arme nucléaire.

Vous le savez en 2004, à travers les accords de Paris, la France, avec l'Allemagne et l'Angleterre, avait négocié un accord avec l'Iran qui avait pour l'objectif de mettre un terme à l'enrichissement de l'uranium, c'est-à-dire aux technologies qui permettent d'accéder à l'arme

l'enrichissement de l'uranium, c'est-à-dire aux technologies qui permettent d'accéder à l'arme nucléaire. Puis, en 2005, il y a eu le changement politique en Iran, et l'Iran a dénoncé, en quelque sorte, cet accord et s'est engagé à nouveau, presque à marches forcées, vers la construction de centrifugeuses, vers la mise au point des technologies permettant d'avoir l'arme nucléaire.

Alors là, il y a tout de même eu une réaction internationale forte, à laquelle d'ailleurs nous avons beaucoup participé puisqu'aux trois pays initiaux, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, se sont joints les États-Unis, la Russie et la Chine. Il y a aujourd'hui un accord et un front commun de la part de ces six pays, auxquels s'ajoutent quelques autres, pour avoir une position extrêmement ferme, ouverte, de main tendue à l'égard de l'Iran.

On a fait des propositions à l'Iran concernant la coopération nucléaire civile, à laquelle ils ont droit et que nous ne contestons pas, concernant la coopération économique, concernant la stabilité politique dans la région. Et au fond, concernant un élément qui, pour les Iraniens, est en réalité essentiel, même si on n'en parle pas beaucoup : c'est une espèce de reconnaissance par les Américains du régime iranien.

QUESTION - Cette main tendue a été rejetée par l'Iran ?

LE PRESIDENT - Elle n'a pas été rejetée. Cette main tendue, que l'Iran serait bien inspirée de saisir parce qu'elle ne sera pas indéfiniment disponible, cette main tendue a fait l'objet d'un : "peut-être". Autrement dit, les autorités iraniennes compétentes, nous ont dit : "Nous donnerons notre réponse dans la deuxième quinzaine d'août". Nous restons dans l'incertitude.

Je souhaite que l'on arrive à un accord. Nous aurons à discuter de tout cela au G8 qui se tient à Saint-Pétersbourg, comme vous le savez, à partir de demain et où se retrouveront tous les pays concernés. Mais je suis, là aussi, extrêmement inquiet.

En clair, nous sommes, dans cette région du Moyen-Orient, avec la crise que nous venons d'évoquer, celle d'Israël et du Liban, avec plus généralement des initiatives prises de façon tout à fait irresponsables par le Hamas et le Hezbollah, avec l'affaire de l'Iran, -elles sont plus ou moins interconnectées, vous avez peut-être raison, je ne rentrerai pas dans le détail- nous sommes dans une situation de grande fragilité et porteuse d'instabilité.

Nous sommes dans une situation dangereuse. On est dans une vraie situation dangereuse où il faut faire très, très attention. Toutes les initiatives comptent, tous les mots comptent. On peut basculer d'un côté ou de l'autre.

D'une certaine façon, cela n'a aucun rapport mais cela me rappelle un peu la période de l'Irak, de la guerre de l'Irak, quand on s'est beaucoup interrogé pour savoir qui avait raison de ceux qui voulaient la guerre ou de ceux qui ne la voulaient pas. Je persiste à penser que ceux qui avaient raison étaient ceux qui ne la voulaient pas. Mais nous sommes aussi dans une situation qui doit être conduite avec beaucoup d'expérience, beaucoup de finesse parce que nous sommes en permanence au bord du gouffre.

QUESTION - Je voudrais vous parler d'un théâtre d'opérations dont on ne parle jamais, dont l'Occident ne parle jamais : cela se passe au Darfour, c'est en Afrique. Tout comme il y a douze ans avec le Rwanda, il y a aujourd'hui trois cent mille morts en deux ans et demi. A quel niveau de victimes faudra-t-il s'arrêter pour que l'Occident s'y intéresse ?

LE PRESIDENT - Deux ou trois cent mille morts et au moins deux millions de réfugiés, dans des conditions désastreuses. C'est un vrai drame humanitaire, d'abord. Le Darfour, c'est, au cœur de l'Afrique, grand comme la France c'est, en gros, six millions d'habitants et c'est une partie du Soudan. Alors, première constatation, ce que vous dites, le drame humanitaire qui s'y déroule. Une intervention très fortement soutenues des organisations humanitaires, soutenue notamment par la France et, en particulier, sur le plan financier par d'autres aussi, et sur le plan matériel, notamment par l'aide qui est apportée à la force de l'Union africaine pour essayer de rétablir l'ordre.

QUESTION - Et on ne pourrait pas y envoyer les forces de l'ONU maintenant ?

LE PRESIDENT - Alors, à l'origine, il y a un an, les États-Unis avaient suggéré que l'on confie cette mission à l'OTAN. Il y a eu immédiatement un tollé général et un refus complet de la totalité des pays africains et, notamment, de l'Union africaine. Donc, ça n'a pas pu marcher.

Nous avons proposé, à l'initiative de la France, je me permets de vous le rappeler, à ce moment-là, de faire un transfert sur l'ONU pour permettre d'avoir les moyens nécessaires pour intervenir car les moyens dont disposent l'Union africaine aujourd'hui sont insuffisants. En gros, ils doivent avoir 5 ou 6 000 hommes et il en faudrait trois fois plus. Nous avons obtenu que ce soit l'ONU qui prenne les rênes. C'est ce qui va se passer.

Nous sommes quand même dans une situation très difficile, d'autant plus difficile que, certes, il y a le Soudan, le Darfour, mais il y a le reste de l'Afrique qui commence à être déstabilisé par cette affaire. Le Tchad, incontestablement, est déstabilisé d'abord par les réfugiés qui arrivent massivement du Soudan. Nous nous en occupons comme on peut. Mais aussi la République centrafricaine qui est aussi en voie d'être déstabilisée.

Cette malheureuse Afrique qui voyait quelque espoir dans une reprise de l'économie, avec une croissance, qui, pour la première fois, était substantielle, est à nouveau prise dans les drames de cette nature. La France a fait un très gros effort sur le plan financier, notamment en faveur de ses ONG, ses associations humanitaires qui sont admirables et sur le terrain d'un dévouement et d'une compétence tout à fait exceptionnels, auxquelles je tiens à rendre hommage. Cela nous a coûté près de 200 millions d'euros pour le Darfour, ce n'est pas négligeable. Nous continuons à faire cet effort mais je dois reconnaître que la situation est dramatique.

QUESTION - Alors, un mot sur les sujets d'actualité qui nous ramène en France, celui des familles sans-papiers dont les enfants sont scolarisés. Il y a des pétitions, des manifestations qui vous sont adressées et qui vous demandent de reprendre en main le dossier. Les règles de régularisation édictées par Nicolas SARKOZY sont contestées. Est-ce que vous allez répondre favorablement et changer la donne là-dessus ?

LE PRESIDENT - Il faudrait prendre les choses à l'origine sur l'immigration, si vous le permettez.

QUESTION - Là, il y a un problème immédiat avec une échéance

LE PRESIDENT - Oui, j'entends bien. Mais, Monsieur PUJADAS, on ne peut pas régler un problème totalement en dehors de son contexte.

QUESTION - Un contexte Nord/Sud, une fois encore.

LE PRESIDENT - Le contexte est effectivement Nord/Sud. Nous avons un immense défi, que la France porte parmi les premiers dans le monde, qui est celui du développement. Je prends un exemple : vous avez, aujourd'hui, en Afrique, 950 millions d'Africains dont 450 millions ont moins de 17 ans. Vous en aurez, en 2040-2050, deux milliards. Si l'on ne développe pas cette Afrique et donc si on ne met pas en oeuvre les moyens nécessaires à son développement, ces gens inonderont le monde.

QUESTION - Cela ne se fera pas comme ça.

LE PRESIDENT - Cela ne se fera pas comme cela. Il y a un premier problème : la seule solution est par le développement et c'est la raison pour laquelle je propose les financements innovants car je sais très bien que les budgets des Etats ne seront pas suffisants pour financer l'ensemble de ces équipements mais que, en revanche, la croissance mondiale, le commerce international, dégagent suffisamment de moyens pour qu'on puisse en prendre une petite partie afin de les affecter au développement. C'est la première réponse et c'est la raison pour laquelle la France est en tête, sur le plan international, pour la défense des financements innovants.

QUESTION - Alors, les familles ?

LE PRESIDENT - A partir de là, la France est effectivement un pays, terre d'accueil traditionnellement et terre d'asile pour les opprimés politiques, qui sont moins nombreux maintenant. C'est une tradition mais la France n'a pas pour vocation de laisser entrer tous ceux qui, pour des raisons économiques, et non pas du tout pour des raisons politiques, veulent entrer. Cela s'inscrit dans un contexte. On ne peut pas prendre une mesure comme ça, au hasard. Il y a donc une nécessité absolue de reprendre... Nous avons dans nos demandes d'asile et d'accueil, trois fois plus de demandes que la plupart des grands pays, notamment deux fois plus que l'Allemagne, que l'Angleterre.

QUESTION - Donc, on ne peut pas changer la ligne et les critères de régularisation au cas par cas, c'est ce que vous vouliez dire ?

LE PRESIDENT - On ne peut pas changer les choses. Donc, il faut faire en sorte que, notamment, par la loi qui vient d'être votée, adoptée par le gouvernement sur l'immigration et qui touche aux problèmes des contrats d'accueil et de développement, le regroupement familial, les zones où il y a besoin de main-d'oeuvre et celles où il n'y en a pas besoin, et la suppression des régularisations automatiques.

Dans ce contexte général, nous nous trouvons en face d'une situation où des enfants, des familles se trouvent irrégulièrement sur le territoire et sont en classe. Alors, pourquoi d'abord, sont-ils en classe ? Vous savez qu'en France, la scolarité est obligatoire et de droit, c'est-à-dire qu'on soit Français ou non, les enfants ont le droit d'aller à l'école qu'ils soient réguliers ou pas. A partir de là, pour quelle raison cette situation ? C'est parce qu'on est responsable et parce que, depuis trop longtemps, on n'a pas fait les réformes nécessaires que je souhaite et que j'avais demandé, qui concernent la réduction...

QUESTION - ...Vous parlez de l'actuelle majorité aussi ?

LE PRESIDENT - L'actuelle majorité, en particulier. On n'a pas encore fait le nécessaire pour que les délais d'examen d'asile soient réduits. Nous les avons réduits, c'est vrai, puisque l'on est passé de trente mois à dix-huit mois. Mais dix-huit mois, c'est beaucoup trop, même quinze mois, c'est beaucoup trop. Il faut passer à moins de six mois.

QUESTION - Et pourquoi, ne pas l'avoir fait alors ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas la réponse...

QUESTION - ...Vous n'avez pas d'autorité sur votre administration, le dire à vos ministres...

LE PRESIDENT - ...Je le leur dis, mais il y a un certain nombre de réactions. Il y a des gens qui souhaitent, en réalité -je ne parle pas des ministres-, que l'on ne bouge rien et que l'on ne change rien...

QUESTION - ...Dans cette affaire précise de la régularisation des enfants scolarisés, vous vous dites : "le ministre de l'Intérieur agit par humanité, ou il a ouvert une boîte de Pandore ?"

LE PRESIDENT - ...Non, je ne crois pas qu'il ait ouvert une boîte de Pandore. Il agit comme il convenait d'agir, c'est-à-dire qu'il a constaté un problème qui prenait une grande ampleur et qui allait en prendre à la rentrée, qu'il n'était pas question de régulariser l'ensemble et que, par conséquent, il fallait une étude détaillée. On ne sait même pas combien de personnes sont concernées, combien d'enfants sont intéressés, et qu'il fallait faire une étude, ce qui a été décidé...

QUESTION - ...Et les critères sont les bons ?

LE PRESIDENT - Oui, certainement, je l'imagine. Ils ont été élaborés. Le 13 août, cette étude sera terminée. Ce qui n'empêchera pas les préfets d'avoir la possibilité, pour ceux qui n'auraient pas été retenus parmi ces critères, de prendre telle ou telle mesure en faveur de tel ou tel enfant qui leur paraîtrait susceptible d'un intérêt tout particulier.

QUESTION - En tous cas, on retient que le cadre actuel est le bon pour régler ce problème.

LE PRESIDENT - Je ne suis pas sûr qu'il soit le bon, mais je n'en vois pas d'autres. C'est cela la vérité le moins mauvais. Ce qui est certain, c'est que l'une des clés du problème, c'est la réduction importante de la durée d'attente pour le droit d'asile, de façon à ce que l'on ne laisse pas des gens s'installer définitivement, faire venir leurs enfants qui, ensuite, vont à l'école, et que l'on se retrouve dans cette situation. Donc, il est légitime que des gens qui demandent l'asile puissent recevoir une réponse rapidement, oui ou non mais rapidement.

QUESTION - D'une manière générale, est-ce que le ministre de l'Intérieur, dont on vient de parler, a les qualités d'un homme d'Etat ?

LE PRESIDENT - Je ne vois pas ce qui vous permettrait d'en douter !

QUESTION - ...Et pour vous suivre, vous succéder éventuellement dans dix mois ?

LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE d'ARVOR, je vous ai dit deux choses ou j'ai dit à certains de vos collègues deux choses. La première, c'est que je ne me situe pas dans un temps limité. Et la deuxième...

QUESTION - ...Donc, vous n'excluez pas de vous représenter ?

LE PRESIDENT - ...Je n'ai pas dit cela, je n'ai rien dit. Et donc, je vous demande de bien vouloir

respecter ce non dit. La deuxième, c'est que je donnerai ma réponse à cette question, dont je conçois qu'elle puisse avoir un intérêt pour quelqu'un et pour vous, en particulier pour les journalistes, au premier trimestre de l'année prochaine. C'est tout à fait clair et donc je n'ai pas d'autres commentaires à faire...

QUESTION - ...Vous savez quand même que Nicolas SARKOZY a décidé que l'investiture de l'UMP serait donnée le 14 janvier, autrement dit, que le candidat UMP sera désigné. Est-ce que cela pourrait influencer votre décision ?

LE PRESIDENT - En aucun cas. L'UMP est un parti politique que je respecte et pour qui j'ai une certaine affection, notamment pour l'avoir créée. L'UMP, c'est un parti politique. Elle prend ses responsabilités naturellement, notamment dans le cadre des perspectives électorales, présidentielles, législatives, comme elle l'entend. Et je n'ai rien à y voir. Cela, ce sont ses décisions, comme le parti socialiste, comme les autres partis politiques le font. C'est légitime. Ce que je veux vous dire, c'est que, pour moi, ce problème n'est pas d'actualité. Nous sommes le 14 juillet...

QUESTION - ...C'est quand même dans dix mois. C'est rapide maintenant dix mois.

LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE d'ARVOR, lorsque nous avons fait la réforme du quinquennat -et je l'ai approuvée-, on n'a pas dit que l'on allait rester pendant un an à ne rien faire en France, sous prétexte qu'il y avait des élections présidentielles. On est responsable jusqu'au terme de son mandat...

QUESTION - ...Cela, je l'entends bien. Mais supposez que vous ne vous représentiez pas...

LE PRESIDENT - Donc, tout le reste, Monsieur POIVRE d'ARVOR, c'est de la politique fiction. Et je ne tomberai pas dans cette politique fiction...

QUESTION - ...Quels sont les éléments...

LE PRESIDENT - ...La seule chose qui m'intéresse, chose qui m'importe, ce sont les résultats...

QUESTION - ...Mes quels sont les éléments qui pourraient influencer votre décision d'y aller ou pas ?

LE PRESIDENT - ...Aucun. Monsieur PUJADAS, aucun.

QUESTION - ...International, contexte international, rien ? Côte de popularité ?

LE PRESIDENT - Monsieur PUJADAS, ce que je veux vous dire, c'est que nous sommes aujourd'hui dans une situation où nous avons des résultats positifs de l'action du gouvernement. C'est vrai, en particulier, sur le plan de l'emploi, sur le plan de la sécurité. Nous avons des défis à relever, considérables. C'est vrai sur le plan national, cohésion sociale au sens large du terme. C'est vrai sur le plan international, je n'ai pas besoin de le souligner. Et nous avons des décisions à prendre qui doivent être prises impérativement et qui sont de la responsabilité des dirigeants actuels et non pas dans les perspectives de campagne...

QUESTION - ...D'accord. Donc, l'action...

LE PRESIDENT - ...Par conséquent, avec le gouvernement, il n'y a qu'une seule chose qui, aujourd'hui, m'intéresse, me préoccupe et me mobilise -c'est cela dont j'aurai été content de pouvoir vous parler-, c'est ce que l'on doit faire pour répondre aux problèmes des Françaises et des Français.

QUESTION - Alors, parlons justement de ces résultats. Il y a un sondage de Libération, hier, qui vous créditait, disons, d'une bonne côte en matière de rôle de la France dans le monde, d'une bonne côte en matière de sécurité, mais en revanche, mauvaise en matière d'emploi. Est-ce pour vous, votre remord, votre regret ? Est-ce que vous pensez que l'on peut faire mieux et aller, par exemple, en dessous de 8 % pour...

LE PRESIDENT - ...Cela ne fait aucun doute. C'est notre objectif.

QUESTION - ...D'ici un an ?

LE PRESIDENT - C'est notre objectif d'ici un an. Notre objectif, cela dépendra en partie de la croissance, évidemment. Je voudrais tout de même rappeler une chose. L'emploi s'est considérablement amélioré depuis un an. Depuis un an, il y a 260 000 chômeurs de moins en France. Mais ce qui est important, ce n'est pas tellement cette amélioration globale ou annuelle, c'est qu'elle s'accélère. Les trois derniers mois c'est 100 000. Il y a 260 000 pour l'année, mais 100 000 sur les trois derniers mois. Autrement dit. Il y a un système qui s'accélère. Et c'est cela

qui me préoccupe, et c'est cela que je veux encourager.

QUESTION - Alors puisqu'on parle de l'action, quand même un mot sur la cohésion de l'équipe gouvernementale. Il y a trois semaines vous avez renouvelé votre confiance à Dominique de VILLEPIN, mais vous l'avez invité à être plus à l'écoute de sa majorité. Est-ce que d'après vous, vous avez été entendu ?

LE PRESIDENT - Oui certainement ! Bien entendu ! On n'est jamais assez à l'écoute de sa majorité.

QUESTION - Mais vous avez noté ici et là des changements ?

LE PRESIDENT - Dans les institutions de la cinquième république, il y a une responsabilité du Chef de l'Etat, il y a une responsabilité du gouvernement, il y a une responsabilité de la majorité. Et c'est une cohérence de l'ensemble de ces trois responsabilités qui doit permettre de gouverner le mieux possible.

QUESTION - Et vous avez le sentiment donc qu'il y a plus d'écoute et plus de coopération ?

LE PRESIDENT - J'ai le sentiment et même une certitude.

QUESTION - On a vu là, qu'il y a en France, une défiance de l'opinion vis-à-vis de ses élites, notamment politiques. Est-ce que vous pensez que l'amnistie donnée à Guy Drut était un bon signe à donner justement à cette opinion qui doute ? Est-ce que ce n'est pas le fait du Prince ?

LE PRESIDENT - D'abord ce n'est pas le fait du Prince, c'est le fait de la Loi. Je voudrais vous rappeler qu'il y a une Loi, qui est une Loi française, votée par le Parlement, et qui prévoit que certaines personnalités qui ont rendu des services exceptionnels -et sont mentionnées particulièrement les sportifs, de même que les intellectuels ou les scientifiques- peuvent bénéficier à ce titre, d'une amnistie. Ce qui ne veut pas dire que c'est de droit, naturellement. Guy DRUT avait payé. Il a été condamné, il a payé. Le problème qui moi m'intéressait, ce n'était pas Guy DRUT, c'était le Comité International Olympique. Nous avons trois membres, nous n'allons plus en avoir que deux tout prochainement, et on risquait si on ne le faisait pas, de ne plus avoir qu'un seul membre.

Or, nous avons vu à quel point il était préjudiciable pour la France, d'être faible dans les instances internationales. Nous l'avons vu, hélas, dans la candidature de Paris ou de Londres.

QUESTION - Mais ce n'est pas un effet collatéral, du coup, qui consiste à ce que les Français pensent ?

LE PRESIDENT - Non, non Monsieur PUJADAS, il y a l'intérêt de la France. Et l'intérêt de la France, c'est de ne pas s'affaiblir dans le cadre des organisations internationales. Ce que je voudrais dire c'est que la France a besoin, et c'est une occasion de le faire, d'être forte. Et elle est une puissance. Dans cette morosité que l'on se plaît à dépeindre...

QUESTION - Cette morosité, ce n'est pas une invention ?

LE PRESIDENT - Non ce n'est pas une invention, certainement pas, mais ce n'est pas non plus une réalité. Dans cette morosité que l'on se plaît à dépeindre, pour un certain nombre de raisons, sur lesquelles on pourra revenir, je voudrais tout de même rappeler que la France. Je pensais à cela en regardant notre armée défiler ce matin : que la France est une grande Nation.

La France est la cinquième puissance économique du monde. Elle est l'un des premiers exportateurs mondiaux. La France est un pays qui est la première ou la deuxième terre d'accueil des investissements étrangers. Pourquoi ? Parce qu'ils estiment qu'il y a en France des capacités de répondre aux besoins du développement plus qu'ailleurs. La France est un pays qui a la protection sociale la plus élaborée de tous les pays du Monde. Vous pouvez me citer un pays qui a une protection sociale aussi élaborée que la nôtre ? La France est un pays qui a une puissance culturelle, notamment avec la Francophonie, qui a une puissance militaire, je l'ai dit, mais qui a aussi une puissance diplomatique considérable. Moi je le vois bien quand je suis en permanence avec des partenaires étrangers, européens ou mondiaux, l'importance que peut avoir la voix de la France, ce qu'elle dit, ce qu'elle pense, ses initiatives. La France est un pays qui est un leader dans un certain nombre de domaines, notamment l'énergie. Nous l'avons vu quand il s'est agit de mettre ITER quelque part, tout le monde était candidat, le Japon etc...

C'est en France, c'est la France qui a été choisie. Pourquoi ? Parce que l'on a considéré que

notre capacité intellectuelle, scientifique, étaient meilleures que celles des autres.

QUESTION - En même temps Monsieur le Président...

LE PRESIDENT - ...La France a la meilleure démographie Monsieur PUJADAS, de toute l'Europe en dehors de l'Irlande. C'est-à-dire que la France continue à se développer, continue à augmenter le nombre de ses enfants, ce qui n'est pas le cas des autres pays européens.

QUESTION - Mais quand on voit l'Allemagne...

LE PRESIDENT - ...Donc s'est une grande puissance.

QUESTION - Mme MERKEL est en train d'engager une réforme fiscale, pour restaurer la compétitivité et en même temps bouleverser tout le système fiscal et réduire la dette. En Italie, Romano PRODI fait la même chose. On a l'impression qu'en France ces grandes réformes là, ces réformes de fond sont très difficiles à faire ?

LE PRESIDENT - Monsieur PUJADAS, elles ne sont pas difficiles à faire. On a trop tardé à les faire. Vous parlez des réformes, vous avez raison.

QUESTION - Mais là encore on revient à vous-même ?

LE PRESIDENT - Je vais tout de suite vous répondre. Permettez-moi de vous dire Monsieur PUJADAS, vous dites que Mme MERKEL, M. PRODI, qui sont deux personnalités pour qui j'ai beaucoup d'amitié, je dirais même d'affection, font des efforts. Mais ces efforts nous les avons déjà faits ! Nous sommes le seul des pays que vous citez à être en dessous des 3 % de déficit. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les autres sont nettement au dessus des 3 %, ce n'est pas un hasard.

QUESTION - Mais l'endettement n'a pas diminué ces dernières années ?

LE PRESIDENT - L'endettement n'a diminué nulle part, mais l'endettement pour la première fois dans le budget qu'a déposé le gouvernement, va diminuer pour la première fois depuis vingt ou vingt-cinq ans. C'est vous dire que ces réformes sont importantes et que nous avons la capacité de les faire.

QUESTION - Ces réformes dont vous parlez, Monsieur le Président...

LE PRESIDENT - ...Attendez. Monsieur PUJADAS parle des réformes c'est important...

QUESTION - ...Est-ce que l'on peut encore en faire aujourd'hui, dans l'année qui nous reste ?

LE PRESIDENT - Oui, mais naturellement nous allons y revenir. Je voudrais vous rappeler Monsieur PUJADAS, que nous avons su en quelques années réformer complètement notre armée avec la professionnalisation. Que nous avons su aménager nos retraites pour les sauver, alors qu'elles auraient été dramatiquement exposées dans les années qui viennent. Que nous avons su diminuer de moitié et arriver, je l'espère, rapidement à l'équilibre pour notre assurance maladie, qui sans cela aurait risqué d'imploser.

Donc, ce sont des choses que nous avons faites. Je ne parlerais pas de la baisse des impôts. Nous avons engagé pour la première fois, depuis longtemps, un processus de baisse des impôts, notamment...

QUESTION - ...Vous l'avez stoppé, la promesse qui avait été faite n'a pas été atteinte ?

LE PRESIDENT - ...Mais, Monsieur PUJADAS c'est encore votre appréciation...

QUESTION - ...Ah bien si, statistiquement vous n'avez pas réussi à obtenir ce que vous aviez demandé, promis en tout cas en 2002...

LE PRESIDENT - Vous avez raison de le dire, j'avais dit on fera 30%. On en a fait 17. Mais sur les trois millions et demi de contribuables moyens, on a fait 30%. Et les 17% sur la globalité, cela représente 600 euros par personne. Et si nous avions fait un peu plus de croissance, on aurait fait ce que nous avons envisagé.

QUESTION - Alors si on avait, aujourd'hui, un objectif, une réforme que vous souhaitez voir marquer ces dix mois qui vous séparent de la fin du mandat. Quels seraient cette réforme ou cet objectif ?

LE PRESIDENT - Il y en a un certain nombre et qui seront faites dans ces huit mois et qui relèvent de la feuille de route que j'ai donnée au gouvernement.

QUESTION - ...Dominique de VILLEPIN...

LE PRESIDENT - ...Et que vous évoquiez tout à l'heure. Il y a d'abord la poursuite en

concertation avec les organisations syndicales et professionnelles de la baisse des charges, sur les salaires, parce que c'est un élément capital pour donner une impulsion nouvelle à l'emploi et je veux que l'on atteigne les chiffres qu'évoquait tout à l'heure Monsieur POIVRE D'ARVOR.

Deuxièmement, j'ai demandé au gouvernement de nous faire rapidement, c'est-à-dire dans les mois qui viennent, une réforme permettant de créer un service public de l'orientation pour les jeunes. Car on ne peut pas laisser indéfiniment un trop grand nombre de jeunes arriver dans des filières dont on sait très bien qu'elles ne débouchent sur aucun emploi. Il faut, en tous les cas, conseiller de façon à éviter cet engorgement, qui est préjudiciable à tout le monde, à l'économie et aux jeunes naturellement. Il faut une réforme pour permettre de renforcer le dialogue social. Il y a eu des propositions intéressantes faites par le rapport de M. CHERTIER...

QUESTION - En fait, on dit cela tout le temps et dès qu'il arrive un événement comme le CPE, par exemple, pas de dialogue social ?

LE PRESIDENT - Oui, eh bien moi, ce que je veux, c'est que dorénavant, par la loi comme l'a proposé M. CHERTIER dans son rapport, il ne soit plus possible de toucher au Code du travail sans avoir, préalablement, eu une concertation entre les organisations syndicales et professionnelles.

Troisièmement, nous avons fait une réforme qui ne vous est pas encore apparue parce qu'elle vient juste d'être votée, qui est l'actionnariat ouvrier. C'est un élément capital. Il n'y aura pas de réponse au besoin légitime des Français d'augmentation de leur pouvoir d'achat, s'il n'y a pas une réforme sur l'actionnariat ouvrier. Autrement dit si nous n'avons pas la possibilité, en travaillant, de pouvoir se constituer un patrimoine.

QUESTION - Et de ce point de vue, est-ce que la réforme des stocks options est aussi à l'ordre du jour ? Il y a des députés qui ont fait une proposition de loi pour les encadrer ?

LE PRESIDENT - Vous appelez cela les options de stocks...

QUESTION - ...Les options de stocks pour parler français ?

LE PRESIDENT - Ce sont les options sur titre, en réalité, le titre exact, parlons français.

QUESTION - Est-ce qu'il faut les encadrer, est-ce qu'il y a eu des excès ? Il y a eu des affaires choquantes ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire, je suis favorable à ce que l'on encadre ce système et je fais confiance au ministre des Finances pour nous faire les propositions nécessaires dans ce domaine. Il est en train de se concerter avec les organisations compétentes.

Mais l'actionnariat ouvrier dont la loi va être votée et qui a été approuvée par le Conseil des ministres, est un élément essentiel pour l'avenir. Il n'y aura pas, je le répète, de réponse au problème du pouvoir d'achat s'il n'y a pas d'actionnariat ouvrier.

QUESTION - Sur un point précis, l'allocation pour les étudiants, l'allocation de rentrée comme cela existe aujourd'hui pour les élèves scolarisés dans le secondaire ou le primaire, est-ce qu'elle est à l'ordre du jour, cette allocation ?

LE PRESIDENT - Elle est à l'ordre du jour. J'y suis favorable et j'ai demandé au gouvernement de mettre cela au point le plus rapidement possible.

QUESTION - Puisque nous allons bientôt arriver au terme de cette émission que nous avons voulu volontairement raccourcie, je voudrais vous poser une question : est-ce que vous pensez que, comme François FILLON l'a dit sur LCI, vous devriez commencer à imaginer une analyse critique de votre bilan ?

LE PRESIDENT - Je ne suis pas, je vous l'ai dit, à l'heure du bilan. Je suis à l'heure de l'action. Il faut que vous me compreniez. Car je considère qu'en France, on a suffisamment de problèmes, suffisamment d'initiatives à prendre pour répondre aux responsabilités qui sont celles d'un gouvernement, qui sont celles d'une majorité pour ne pas s'interroger sur le sexe des anges. Il y a la justice sur laquelle dont nous devons faire une réforme et qui sera faite avant la fin de l'année, pas la très grande réforme qui exige un débat national, mais une réforme nécessaire pour renforcer les droits de la défense et renforcer la responsabilité des magistrats.

QUESTION - Laissant suppression des juges d'instruction...

LE PRESIDENT - Il y a tout ce qui concerne la sécurité.

QUESTION - Il y a du chemin à faire là-dessus. on l'a vu sur la sécurité des personnes ou la

QUESTION - Il y a eu énormément de décès, en fait, sur la sécurité des personnes et la délinquance qui continuent d'augmenter, les violences à personnes ?

LE PRESIDENT - Je voudrais rappeler qu'en 1998 et 2002, l'augmentation de la délinquance a été de 15 %.

QUESTION - Donc, sur la gauche ?

LE PRESIDENT - A gauche, de 15 %. Depuis 2002, ça c'est amélioré de 9 %...

QUESTION - ...Grâce à Nicolas SARKOZY ?

LE PRESIDENT - Notamment, grâce au ministre d'Etat, au ministre de l'Intérieur qui a conduit une action qui a permis, effectivement, d'améliorer la situation et qu'il poursuit.

QUESTION - On a le sentiment que vos relations se sont améliorées avec lui ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire une chose, ne croyez pas tout ce que tel ou tel de vos collègues peuvent écrire, ou dire, sur mes relations avec les uns ou les autres.

QUESTION - Non, mais ce sont des questions ?

LE PRESIDENT - Mes relations avec Nicolas SARKOZY sont très bonnes et ne posent aucun problème. Parce que l'on n'a plus beaucoup de temps, et que je veux vous dire ce que l'on veut faire, il y a également les textes de société, indépendamment de la sécurité dont je parlais à l'instant et qui mériteraient d'être plus longuement abordés : il y a la protection de l'enfance sur laquelle nous avons des mesures qui seront prises avant la fin de l'année. Il y a la réforme des tutelles qui est attendue par tout le monde sur le plan social, c'est très important. Il y a la parité en politique pour laquelle nous devons prendre un certain nombre de dispositions, certaines ont déjà été votées, d'autres doivent l'être et notamment pour forcer les partis politiques à respecter la parité, mais les inciter...

QUESTION - Une question précise aussi, parce que je sais que ça vous est cher, et que c'est une question sensible, c'est celle des combattants issus de nos anciennes colonies d'Afrique du nord ou d'Afrique noire pendant la deuxième guerre mondiale et dont les pensions sont limitées à un niveau très inférieur aux autres pensions. C'est effectivement un sujet sensible. Est-ce que là-dessus, vous avez l'intention de prendre une décision ?

LE PRESIDENT - Alors, le problème tient au fait qu'en 1958 on a cristallisé -pardon du mot- c'est-à-dire qu'on a bloqué, les pensions de ces combattants qui venaient d'Outre-Mer, pour l'essentiel, et on a rien touché. C'était profondément injuste. Alors, ne dites pas que l'on a rien fait, parce qu'en 2002, j'ai pris la décision de déricristalliser -encore pardon du terme...

QUESTION - Mais les niveaux du montant restent très élevés...

LE PRESIDENT - C'est tout à fait exact. On a fait une augmentation non négligeable, qui a coûté beaucoup d'argent, mais on n'a pas encore -et on en est loin- atteint la parité. Mon intention, c'est de poursuivre ce mouvement qui permet de rendre à ces combattants l'hommage qui leur est légitimement dû.

QUESTION - Monsieur le Président, je voudrais, puisque vous avez fait le déplacement à Berlin, notamment pour la finale France-Italie, vous poser une question sur le parcours de l'équipe de France et son rapport, d'ailleurs assez ambigu, à l'opinion dans un premier temps très critique, ensuite enthousiaste. Est-ce que ça vous paraît représentatif du pays, d'une certaine façon, que vous dirigez ?

LE PRESIDENT - J'ai été, je dois le dire, assez meurtri, un peu choqué, par les réactions qui n'étaient pas celles, au moment du démarrage de ce processus, qui devait conduire à la coupe du monde, et de la réaction qui n'était pas celle de l'opinion, qui était celle de ceux qui prétendent la représenter...

QUESTION - Les médias...

LE PRESIDENT - Plus largement. Non ce n'était pas les médias, cela faisait partie...

QUESTION - Des ricanements généraux ?...

LE PRESIDENT - De ce ricanement général effectivement, et de cette propension à dire des choses désagréables sur soi-même. Et j'ai été très choqué. J'avais, pour ma part, donné des encouragements les plus déterminés, à la fois à DOMENECH et à l'équipe de France. J'ai été heureux de voir le parcours remarquable qui a été fait par l'équipe de France et je lui rends hommage -à son sélectionneur et à l'ensemble de ses joueurs.

QUESTION - Et à son capitaine ?

QUESTION - Et à son capitaine, cela va de soi.

QUESTION - Vous avez compris cette ultime pirouette sous forme de coup de tête. Vous l'avez pardonnée, vous l'avez excusée. Et ses explications, pas de regrets, des excuses mais pas de regrets...vu l'exemplarité de Zinédine ZIDANE.

LE PRESIDENT - Il est certain, il faut que je vous dise d'abord, que j'ai pour ZIDANE beaucoup d'admiration, d'estime et de respect. Et cela ne date pas d'hier. Donc, ça m'influence probablement un peu. Son geste n'est pas acceptable. Cela, c'est évident. Et d'ailleurs, il l'a dit avec beaucoup de courage, clairement.

QUESTION - Il a dit en gros aussi qu'il recommencerait s'il le fallait, et que le vrai coupable, c'était l'Italien.

LE PRESIDENT - Ecoutez. Ce qui est sûr, c'est que, pour qu'un homme comme ZIDANE, un homme équilibré, à tous égards, ait une réaction de cette nature, il faut bien qu'il y ait eu quelque chose. Alors, je ne veux pas porter de jugement, mais je crois comprendre que la FIFA va convoquer...

QUESTION - Faire son enquête...

LE PRESIDENT - Et on verra à ce moment-là qui, des responsables, notamment, s'il y a eu ou non provocation, s'il y a eu provocation grossière, ce que j'ignore. On ne peut pas accepter, mais c'est vrai que l'on peut comprendre la réaction d'un homme.

QUESTION - Cela vous est arrivé d'avoir de temps en temps envie de donner des coups de boule ?

LE PRESIDENT - J'essaye de me retenir. QUESTION - Merci, Monsieur le Président, d'avoir répondu à nos questions.